

Les appels à projets **2018** IEJ Martinique et du PO FSE ETAT 2014-2020 sont lancés

Les demandes de subvention devront obligatoirement être présentées dans l'application [«Ma démarche FSE»](#).

Les demandes de concours relevant de l'IEJ et des axes 1, 2 et 4 seront instruites par le Service FSE de la DIECCTE Martinique.

Les demandes de concours relevant de l'axe 3 seront instruites par la CTM dans le cadre de sa subvention globale « Inclusion ».

Les appels à projets concernant l'IEJ et les axes d'intervention 1, 2 et 4 sont diffusés sur les sites :

<http://www.martinique.dieccte.gouv.fr>
<http://europe-martinique.com/>

Pour toutes questions relatives aux appels à projets, nous vous remercions de contacter les personnes suivantes :

- **Appel à projets Axe 1 : Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi**

Alain TEPIE : alain.tepie@dieccte.gouv.fr ;

- **Appel à projets Axe 2 : Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi :**

NDZANAH Joseph-Marie : joseph-marie.ndzanah@dieccte.gouv.fr ;

- **Appel à projets Axe 4 : Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement préscolaire, primaire et secondaire de qualité pour tous :**

Maryse DUGUET : maryse.duguet@dieccte.gouv.fr

- **Appel à projets IEJ : Accompagner les jeunes NEET vers et dans l'emploi**

Maryse DUGUET : maryse.duguet@dieccte.gouv.fr

Pour vous accompagner dans la saisie de votre projet les guides suivants sont disponibles sur le site

<http://www.martinique.dieccte.gouv.fr>

notamment :

- Manuel demande de subvention
- Manuel suivi des participants
- Guide suivi des participants
- Obligations de publicité et d'information.